

CONCOURS DE PROJETS EN PROCEDURE SUR INVITATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NURSERIE, CRECHE, ET D'UNE UAPE A CHARRAT

# **RAPPORT DU JURY / FEVRIER 2019**





Commune de Charrat

### MANDANT / MAITRE DE L'OUVRAGE / ORGANISATEUR

Le présent concours de projets est organisé par l'administration communale de Charrat, mandataire et Maître de l'ouvrage, représenté par la commission de construction ad hoc de la commune de Charrat, en collaboration avec le Service cantonal de la jeunesse, secteur petite enfance Valais Romand et le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie

Le secrétariat du concours est assumé par la commune de Charrat.

### SITUATION ACTUELLE, INTENTIONS DU M. O. OBJECTIF DU CONCOURS

Vu l'évolution démographique et l'augmentation du nombre d'élèves, les locaux actuels de la crèche/UAPE seront transformés en salles de classe. Cette possibilité de transformation avait été prévue lors de la construction de l'extension de l'école.

En 2017, l'Administration communale de Charrat se détermine sur la possibilité d'offrir aux résidents de la commune de Charrat une nurserie, une crèche et une UAPE avec une plus grande capacité.

Le projet d'aménagement d'une nouvelle structure d'accueil s'inscrit dans une démarche de valorisation du site scolaire et parascolaire de Charrat. Le projet sera en relation directe avec les structures scolaires déjà établies, soit :

- Ecole primaire.
- Salle polyvalente.
- Bibliothèque scolaire et communale.

La parcelle N° 4942 mise à disposition pour le projet est occupée par le bureau communal, l'école primaire, la bibliothèque et la salle polyvalente. Elle est suffisamment grande pour y implanter la nouvelle nurserie, crèche et UAPE.

### **GENRE DE CONCOURS ET PROCEDURE**

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré en procédure par invitation selon les articles 3.1.b; 3.3 et 8.1 du règlement SIA 142, édition 2009 ainsi que d'un marché de service au sens de l'art. 6 alinéa c, d'une procédure sur invitation selon l'art. 12 alinéa b<sup>bis</sup> de l'AIMP du 25 novembre 1994 (état 01.07.2010) et l'art. 11 de la Loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003 (état 01.01.2012).

### RECONNAISSANCE DES CONDITIONS DU CONCOURS

La participation au présent concours implique pour le Maître de l'ouvrage, le Jury et les concurrents l'acceptation des clauses du présent document, des réponses aux questions, ainsi que du règlement sur les concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009.

### PRESCRIPTIONS OFFICIELLES

Le concours est régi par les prescriptions officielles suivantes :

- Accord sur les marchés publics (AMP) de l'organisation mondiale du commerce (OMC / WTO) du 15 avril 1994 et annexes concernant la Suisse.
- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 2005 (LMI)
- Loi du 8 mai 2003 concernant l'adhésion du canton du valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics
- Accord intercantonal du 25 novembre 1994 sur les marchés publics (AIMP)
- Ordonnance du 11 juin 2003 sur les marchés publics

### LANGUE

La langue officielle pour la procédure du concours, ainsi que pour la suite des opérations est le français exclusivement.

### **PARTICIPANTS**

Les architectes suivants ont été invités à participer au concours :

- Alps Management + Partners SA, Martigny
- Besse-Felley Architecture Sàrl, Le Châble
- Fabrice Franzetti bureau d'architecture SA, Martigny
- BFN Architectes, Martigny
- Schaersaudan architectes SA, Martigny
- Game, Martigny

### **JURY**

Le Jury est composé des personnes suivantes :

Président :

Philippe Venetz Architecte cantonal

Membres non-prof. :

Léonard Moret Président de Charrat Michel Szostakiewicz Conseiller communal

Membres prof. :

Claude Fabrizzi Architecte Sion Alexandre Rey Architecte Sion

Suppléants non-prof. :

Laurène Abbet Directrice crèche/UAPE Charrat Sébastien Beytrison Responsable technique Charrat

Suppléants prof. :

Laurent Mayoraz Architecte SBMA

Experts:

Anne Bührer Moulin Responsable secteur d'accueil à la journée,

Etat du Valais

Stéphane Jordan Architecte de la commune de Martigny

Pour l'appréciation de problèmes particuliers comme, l'économie, l'écologie, etc., le jury peut durant le jugement, faire appel à des experts. Ceux-ci n'ont qu'une voix consultative.

### **EXAMEN PREALABLE**

Conformément au règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen portant sur leur conformité avec le règlement du concours. L'examen a été réalisé par le SBMA. Il a porté sur les points suivants:

- 1. Délais de rendu
- 2. Respect du périmètre
- 3. Respect des prescriptions officielles
- 4. Programme des locaux
- 5. Valeurs statistiques

Tous les projets respectent les points énoncés ci-dessus.

### **JUGEMENT**

Le jury s'est réuni le mardi 19 février au foyer de la salle polyvalente de Charrat. Tous les membres, suppléants et experts ont participé aux présentations et analyses des projets.

Après avoir pris connaissance de l'examen préalable et examiné en détail les questions liées au respect des prescriptions officielles, le jury décide d'admettre tous les projets au jugement.

### REFLEXION SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS

Au cours de son analyse, le jury a pu apprécier les propositions des architectes. Il relève que les 6 projets proposés sont de grande qualité et apportent tous, à des degrés divers, une contribution à la résolution du problème posé.

### **CRITERES DE JUGEMENT**

Les projets seront examinés et appréciés en fonction des qualités qu'ils exprimeront dans les aspects suivants, sans ordre hiérarchique :

- Pertinence de l'insertion dans le site et qualités des relations établies avec les bâtiments existants.
- Qualités fonctionnelles, structurelles et spatiales du projet.
- Expression architecturale et adéquation au thème.
- Economie générale du projet.

### **ANALYSE DE DETAIL DES PROJETS**

### 1er Tour

Lors du premier tour, le jury a décidé d'éliminer les projets qui présentaient des difficultés de conception générale et de fonctionnement.

Le jury a pu les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés ou choisis. Les projets suivants ont été éliminés :

- N° 1 Mon premier court après mon second
- N° 4 Une souris verte
- N° 6 Akene

Le jury a ensuite analysé les 3 projets restants avec les critères définis à l'article 1.14 du programme dans leur globalité. Il a analysé en particulier la qualité des circulations, des espaces extérieurs et intérieurs et le fonctionnement général du projet.

### CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury dispose d'une somme globale de Fr. 30'000.-- pour attribuer des prix et des mentions. Il décide de classer les 3 projets restants et de leur attribuer les montants suivants :

Prix	Projet N°	Devise	Montant
1 <sup>er</sup> prix	3	Mirabelle	Fr. 11'000
2 <sup>e</sup> prix	2	Et niD gueux mMmh	Fr. 9'000
3 <sup>e</sup> prix	5	Dans le sens du vent	Fr. 4'000

A titre de reconnaissance pour le travail effectué, le jury décide également d'attribuer une indemnité de Fr. 2'000. -- aux trois bureaux non classés.

### **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY**

Au terme du jugement, le jury a tenu à souligner l'effort des concurrents dans la rechercher de réponses aux problèmes posés.

La qualité et la diversité des propositions présentées ont mis en évidence la difficulté des choix à effectuer par les architectes en termes de relation au bâti existant, d'implantation, d'organisation intérieure, de mise en place d'espaces extérieurs dédiés à la structure d'accueil ainsi que de préservation et de mise en valeur des espaces extérieurs publics de sport, de loisir et de fêtes.

A l'unanimité, le jury propose au maître de l'ouvrage de confier à l'auteur du projet **n° 3 " Mirabelle "**, la poursuite des études en vue de sa réalisation.

Ce projet, par sa mise en forme du programme, répond globalement aux objectifs et aux exigences formulés par le maître d'ouvrage.

Le mandat attribué au lauréat correspond à l'ensemble des prestations d'architecte définies à l'article 3 du règlement SIA 102, édition 2003.

Le jury remercie l'ensemble des concurrents pour leur contribution à la découverte de solutions.

### **EXPOSITION**

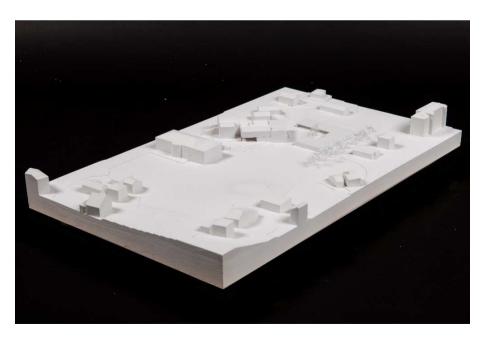
Le vernissage officiel de l'exposition aura lieu <u>le mercredi 13 mars à 18h30</u>, à l'ancienne école de Charrat.

Les projets seront ensuite exposés du jeudi 14 mars au mercredi 27 mars 2019 sauf les samedis et dimanches, de 8h00 à 17h00 à la première galerie de la salle polyvalente de Charrat.

Arrivé au terme de ses délibérations, le jury, .aปนน	a.u.i.unte
décide d'attribuer le premier prix au projet	
n° 3 " Tivabelle	
et de proposer ce projet pour la poursuite des études er réalisation.	ı vue de sa
Charrat, le 19 février 2019	

Philippe Venetz	31
Léonard Moret	
Michel Szostakiewicz	15 potales
Claude Fabrizzi	
Alexandre Rey	/ W
Laurène Abbet	JUJQ/
Sébastien Beytrison	3
Anne Bührer Moulin	Dune Buker D
Stéphane Jordan	
Laurent Mayoraz	





1<sup>er</sup> prix: N° 3 MIRABELLE Fr. 11'000.-

Auteurs: Alps Management + Partners

en collaboration avec R2A architectes Martigny

### **Collaborateurs:**

Besson François Chassot Philippe Seingre Céline Rudaz Renaud Rudaz Jérôme

Le nouveau bâtiment de la nurserie, crèche et UAPE complète et termine le complexe scolaire existant. Son auteur propose un volume en 'U' d'un étage, matérialisé sous la forme d'un mur abritant les éléments du programme, organisé autour d'un patio sécurisé. Implanté dans la continuité des aménagements extérieurs existants, ce jardin assure l'accueil des utilisateurs. L'intervention permet également de répondre aux dangers liés au risque de crues présent sur le site.

Les locaux, accessibles depuis la cour, se regroupent par classe d'âge et bénéficient de leur propre entrée. La circulation intérieure en enfilade au travers des espaces est réduite au minimum. La cuisine, placée dans l'angle des deux groupes de locaux, servira aussi bien à la crèche qu'à l'UAPE. Côté cour, un généreux avanttoit protège le bâtiment contre la surchauffe et offre des zones ombragées.

Constructivement, les matériaux utilisés sont simples. Le mur périphérique est en béton armé. Contre celui-ci s'adosse une construction en ossature bois. La toiture est végétalisée. La technique du bâtiment est intégrée à l'agencement intérieur.

La poésie du projet, la lecture sensible du lieu ainsi que la simplicité des moyens mis en œuvre ont particulièrement séduit le jury. L'interprétation du programme, l'échelle et l'image du bâtiment sont également les points forts de ce concept.

Le volume est inférieur à la moyenne des projets.

### mirabelle

concours rurserle, crèche, sape à charrat - Myrier 2009





careapt

Le noveme solume prendite forme d'un mor continu qui abrète l'ensemble du programme dévadu à la structure d'accusel el nemptif une daudés fonction
de protection :

Son repliefation défini un navel espoce, le cour qui devent l'étentes ente les définents programms (eccle existente, uses cristes, numere...). Son développement au un revenu avez que la forme régulaire de façade conférent au nouveus billiment une alchelle dommet que.

reportable. Uncome and discount in disciple of in desperition as explicitly in programs, a fair and operated in reventer of the comment of th

treates data in the La Marrier Annies metales du riculai à la resulta comprador par la boss du print proling l'acces, palle, so hat per la print des qu'un exclu-la la Marrier Annies metales du riculai de l'acces de la marrier de la compression de la compression de la marrier de la compression del compression del compression de la compression del compression del compression della compression del compression

- un expose estámisar perhallement abrida el ombragó. - den exposes relativaces qui provient accasillo den activités su alialiem spécifiques. - den gradina améringias pour accalder la l'ancasarie UWS, pouvent sever lors de mentinoshiloros.

Le disente de service (deput la sur des grands psus) qui set reformanti lors de manifestal lors (yes "his tours sous guzor", Mile de briluite ou Wile du cherl, est quet à la manifessa l'Ésnite du billiment.

charlant or institutati.

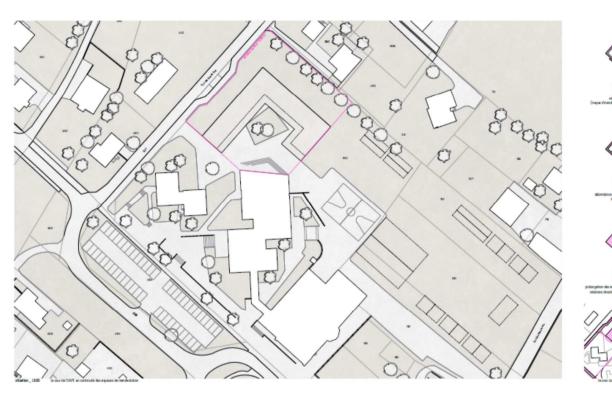
In synthemy para on in macronium of controllant host. Dischoolstaneed comple. E permit are establish spile of dischlo, gai registed in expect.

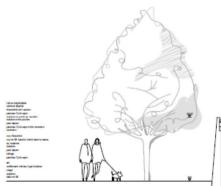
Intervening a function of an experiment of controllant or experiment of controllant or experiment or experiment

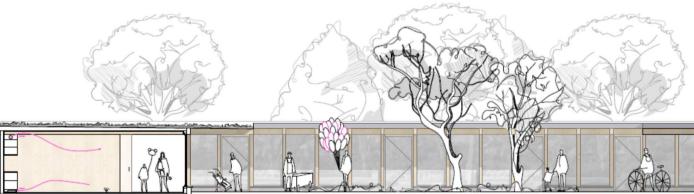
carbot of development shade.

Listing the solid properties of trivial in dispections as not find or confident as contrib dis loss frame), is below, waite departs incloses.

Contract, and splicial flower is benefition discussed in just of promit fundation of fundation from the benegate distribution to inclose excellent in a printing of distribution of the contract of the contract



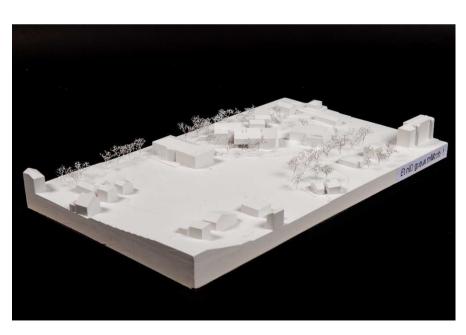




coups c \_ 150







2<sup>ème</sup> prix : N° 2 Et niD gueux mMmh

Auteurs: Game-VS Sàrl

Martigny

### Collaborateurs:

Darbellay Michael Meilland Nicolas Schober Ludovic

Le projet propose un volume articulé situé le long de la rue des Grands Praz, cherchant le dialogue à la fois avec le tissu du village et avec le complexe scolaire et administratif de la Commune. Le volume crée la transition entre les deux géométries fortes qui caractérisent le site. Cette forme découpée permet de générer trois espaces extérieurs différenciés, l'entrée à l'UAPE, l'entrée à la crèchenurserie et l'espace extérieur de l'UAPE dans la continuité de la cour de l'école. La volumétrie générale ainsi que les espaces extérieurs sont appréciés et laissent suffisamment de terrain disponible au nord-est pour les différentes manifestations organisées par la Commune.

Le programme est réparti sur deux niveaux. Les espaces intérieurs des deux plateaux sont séparés par la mise en place de « blocs » positionnés de façon aléatoire mais superposés entre les étages. Cette typologie offre des espaces de vie de qualité, une fluidité des espaces et des percées différenciées sur l'environnement extérieur. Au rez-de-chaussée, l'organisation de l'UAPE est convaincante, par contre l'espace d'entrée de la crèche-nurserie est nettement insuffisant. La position du local poussette à l'étage pose également problème pour le bon fonctionnement du flux des arrivées et départs des parents et des enfants. A l'étage, le débordement du réfectoire sur le volume de la terrasse semble maladroit par rapport à la clarté du système mis en place.

La structure proposée ainsi que les installations techniques sont simples et efficaces, ceux-ci découlent du concept des « blocs », cependant l'expression des plateaux en façade est un peu « artificielle ». Sur les documents graphiques fournis, la lecture des pleins et des vides ainsi que la trame verticale sont ambigües.

Les mesures misent en place pour garantir la sécurité des ouvrages (enceinte, batardeau, remblais...) remplissent leur rôle.

Le volume est dans la moyenne supérieure des projets.

Fr. 9'000. -

# Et niD gueux mMmh!

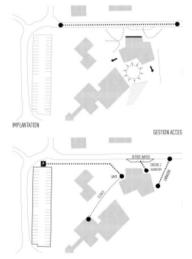


### IMPLANTATION

La parcelle sur laquelle doit se projeter le futur bâtiment gossède deux éléments aux géométries fortes. Tout d'abord, la rue des Grands Praz, qui borde la parcelle (au nord) et s'inscrit naturellement dans le système viaire orthogonale qui caractérise l'ensemble du réseau de la Commune. Ensuite, le complexe scolaire (et communal), qui par son implantation légérement surélevée et sa stricte prientation Est-Duest s'affranchit de l'alignement urbain, se lisant comme un élément singulier, quelque peu diconnecté du tissu villageois.

La volonté de comprendre le bâtiment à la fois comme un lieu d'ouverture rattaché au village, mais functionnant avec l'école, guide le choix d'une forme articulée, qui par sa géométrie, permet d'éluder le choix cométien d'apportenence à l'un ou l'autre système.

La nouvelle crêche se lit ainsi comme un lieu ouvert, qui entretient un lien fort avec le village par son alignement sur rue, mais également une tension contrôlée avec le complexe existant, renfurcée par le chaix d'un volume sur deux niveaux. La proximité de ce dernier avec l'école permet également de résaudre les problèmes aécuritaires liés à la dique et de préserver le foncier sur la zone Est, soit à l'aventage de manifestations, soit pour un agrandissement futur.





La forme découpée génère trois sous-espaces clairement définis ; tout d'abord. As Sud. la cour d'école pour petits, servant également d'espace de jeu sécurisé pour l'UNPE, dont la géométrie est clarifiée per rapport à la situation actuelle. Ensuite, au Nord, deux poches d'accès, l'une pour la crèche-nurserie en vis-à-vis des places de dépase véhicule, et l'autre pour l'BAPE, s'ouvrant à la fois sur la rue et sur l'école, permettant ainsi un cheminement sécurisé des écoliers depuis le bâtiment scalaire.

L'implantation de la crèche pennet également de réaménager la dique actuelle. L'intervention devient moins estentatoire, par la disposition discrète d'un mur de faible hauteur et le réaménagement de la partie Sud de la digue. Taut en conservant les aspects fonctionnels d'une cour sécurisée, ce dernier permet de générer un accès direct au terrains de sport extérieurs par la rue des Grands Praz, et d'intégrer ainsi plus naturellement l'école et le complexe sportif dans le tissu villageois.



SECURITE INONDATION

- HUTWE IS PROTECTION



Le programme est disposé sur deux riveaux ; au rez, l'UAPE, qui profite naturellement des synergies avec la cour d'école. À l'étage, la prêche et la nurserie, possédant leur propre espace extérieur sécurisé.

Chaque étage est conçu comme un plateau indépendant fait d'espaces majeurs, porté par une série de « blocs » superposés qui regroupent les functions plus techniques. La composition en plan de ces blocs, apparemment désordonnée, répond en fait à une logique stricte permettant la définition des espaces.

Ainsi, en fonction des usages, des heures ou des événements, ils génèrent soit des espaces plairement définis - couloir, seuil, sable d'activité- soit un « continum spatial» plus complexe, fait de perspectives, de dilatations ou de contractions, qui invite l'enfant à la découverte de san environnement\_en quelque sorte, un matériel ludique grandeur nature, réinterprétation des blocs de Froebel.

La double orientation systémotique des solles d'activités ou de repas permet une gestion efficace de l'ensoleillement direct, et par conséquent des problèmes de surcheuffe. L'intérieur des « blocs » est tantôt totalement apaque [locaux techniques], tantôt légèrement ouvert sur l'extérieur (sultes de sieste) ou sur l'intérieur (saltes de soin), et permet ainsi une appropriation simple et efficace.



CONTINUUM SPATIAL



# Et niD gueux mMmh!



RC-SE-CHARSEE - USS



### SCHOKING

PLEMETAL

- 1. Singlicht technique:
- superposition des gaines factoriques entre les deux númeux - Intégration des Installations Inchriques DISE en dalle

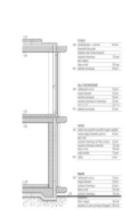
La optialità guide la proposition de mobilelità. Almi

- systeme poraur économique muso-delles en tatus armé.
- supequalities du système partieur
- shares decreate sec pas to sale unlast so

COUPE BE - 1/200

- fable sprammotor flectique par un échisque natural. absorbed of 3d schedule



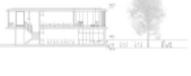






















3<sup>ème</sup> prix : N° 5 Dans le sens du vent Fr. 4'000. --

**Auteurs:** Besse-Felley architecture Sàrl

Bureau d'architecture Alexandre Revaz

Le Châble

### **Collaborateurs:**

Felley Cédric Revaz Alexandre Copt Gaëlle Martenet Estelle

Le nouveau volume projeté s'implante en bordure de la rue des Grands Praz et reprend sa géométrie et celle du bâti villageois. Le volume de forme carrée, compact, est calé au nord-ouest par l'alignement à la route et au nord-est aligné au terrain de sport. Cette implantation laisse suffisamment de terrain disponible pour les différentes manifestations organisées par la Commune. Le faîte de la toiture à deux pans posé sur la diagonale du carré crée le lien avec l'école existante. La position du bâtiment défini deux zones distinctes : l'espace d'entrée et la cour de la crèche-nurserie. Un creux regroupe toutes les entrées aux différentes fonctions, cependant sa position à proximité de la route est dangereuse lors des « grosses » arrivées et départs de la structure d'accueil.

Le programme est réparti sur deux niveaux, la crèche-nurserie au rez-de-chaussée et l'UAPE à l'étage. L'organisation du plan de l'étage est claire avec son organisation autour du noyau central, par contre celle du rez-de-chaussée est compliquée au niveau des circulations. L'accès à la crèche est peu pratique. L'étage est bien organisé, bien qu'il soit étrange d'avoir le local technique dans l'angle sud du volume. La position de la terrasse est « juste » par rapport au vent « particulier » soufflant à Charrat.

Le revêtement de façade choisi crée un mimétisme avec l'agrandissement de l'école. Ce choix ne paraît pas judicieux et les ouvertures verticales proposées n'évoquent pas la fonction de ce bâtiment, ni l'échelle de l'enfant.

Les mesures misent en place pour garantir la sécurité des ouvrages (enceinte, batardeau,...) remplissent leur rôle, cependant, le projet propose de combler l'espace nord-ouest devant l'UAPE existante, cette proposition altérerait les ouvertures des futures salles de classe.

Le volume est dans la moyenne supérieure des projets.

## dans le sens du vent





### implantation at volumetria

La nouveur biliment regroupe l'encemble du programme dans se valunditire. Il s'implante se birdine de la relació des Emerchers, produs de le sour estralle d'acció si la criche sostente. Il respend l'orientation principale du tieze villegeixe al des roubes formant de latra. Il consentente de l'école sostente par so trave.

L'accès principal se fait dans l'angle du bâtiment, par le rue des Grand-Pres au Nord et par le cour de l'UAPE au Sud-Deset. Le cour de l'UAPE est protégée de le route par

qualques entres et une zone végétalisée. Le nouveau bâtiment est de forme servée. Deux

La souveau bamment aut de torne carres. Deux àvidements dans le volume accomillent, eu res, l'estrite principals du bâtment et à l'étage, une génieuxes terraises pour l'Usat. La prajet propose un sud bâtment, compact, ever un minimum de fraçades et un volume nulativement modeste, parmettent entsi des coûts de construction des la construction.

### améragaments extérieurs

Le cour de le créche et de le norcerie est comprise entre le nouveau bâtiment et le bâtiment existent

au Tod-Eath cour set diffnis per les fepeles des billments Laths cour set diffnis per les fepeles des billments el car des mers, certains frenchirentil se gradies elle de leur donne une fonchirentalité particuliès. Catha cour, entirement fermis est plannais, fell office de protection contre les cruse de Riches pour le billment sessionel et le nouvelle contruction.

A l'étage, la terrezza de l'UAPE s'oriente à l'Est sur la grande sone verte servent de sone de jeu pour tous les enfents du village et sur lequelle se déroule une grande quantité de manifestations

Une zone de parc-minute pour 3-4 véhicules est maintenue à l'emplacement existent, entre la nouveau bâtiment et la route des Grands-Pres.

### materialità

Afin de limbre le nombre de matièneux dijè présents sur le sité, le biliment reprend l'Eternit somme recéthement de façade. Le langua exhibacturel de se biliment est distribunent lis à l'agrandissement sortiant de l'école, réalisse avec ce même matièneu et parmet anno une certaine unité pour tout le conglesse sociare.

Ce metaneu, permettant de réaliser façades et toitune, est également utilisé comme couverture, donnant à ce nouveau bôtiment, un espect monolithique.





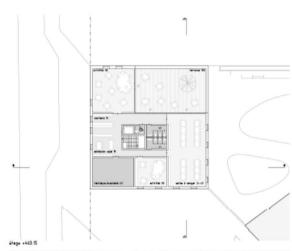
Au nez-de-chauszée, le bâtment abnite le norserie et le créche, en relation directé avec une cour de nécréation protégée. Proche de l'entrée couverte, le local poussettes possède un accès depuis l'axtérieur, sous le porche d'entrée et une bason directe

Prothe de l'Univia couverle, le local pourantiere proséde un excis depuis l'astèrieux, sous le porche d'univie de veu lesson directe sense l'Orièneux, prothé de la vicaleux, fonse à la porte d'antrès, permè de pière facileux ni richie de des situations raiche de nouverle de l'Assentiere d'activité d'activité de l'Assentiere d'activité d'activité de l'Oriène et le neuver le breveux pour l'édomination de la cardia de la courte de la courte de la courte de considéré de considéré de considéré de la courte de la

A l'étage, l'UAPE occupe toute le surface du bâtment. Face à l'escalier d'accès, se trouve le sone d'admission de l'UAPE, ce qui e centre, como unique mane la surrese su porment. Pesa a casaline d'activa, se moves se sine d'étencion de l'UMPL, ce qui permel acci d'activa instructiva, de moint d'exchanné à l'Étage. Abbrent à cette sons d'admission, se trouve un large vertaine pour les dièves.

Les salles d'extrètés principales c'aurant à l'Est sur une générales benesse problègie du vant. Le niyeu centrel est occupé per les sines un constante de part et d'extre des salles d'extretés.

Le nouveeu bâtiment respecte le logique du site evec une entrée creusée dans le volume. Elle est manquée ici evec une teinte prenos chaude qui invite l'utilizateur à entrer.







concours de projet pour la construction d'une nurserie, crèche et d'une uape à charrat février 2019 dans le sens du vent





N° 1 Mon premier court après mon second Fr. 2'000.-

**Auteurs**: BFN architectes Sàrl

Av. du Gd-St-Bernard 34

Martigny

## **Collaborateurs:**

Bornet Fournier Aude Fornay Farquet Stéphanie Nanchen Geneviève

Imesch Zoé

Jacinto Stéphanie Braga Couto Joao Jauslin Valérian



Bans or projet visus or jour it maker: Forges wheir of Perjouant National

In 200 princips you option biologisation articopyring that this pitting and administration for the first pitting and administration between the transfer contracting participations are that required to the property principals date to agree present developing the property of the property

continuition (as digues, qui a pour constiquence une déconnecte du sé.

summent seator cane image displants, anni compresso atrinito, secondo des was environmental en displants de solt Deminett, catalorier use contra premietabilité sur le slaté l'Implemation de la demitre partie de sei encentral para les de sinstituture es silve sur sols avantaments peur en faire un valntal respeci d'anothe su serone sociale et polyveren. is perjet propose la evilation d'un lau auer une identité villagante Majgre op intustion persphérique, il raight de restructe une d'interess

Le Millement s'implante risens la gélamérate des sous, l'illidement le plus pérsonne qui stat. Il françai sessi su d'insigné d'optione d'information, gout les pouves ent bessire du sins, a d'autrage des ambragements es sins displanation sontients. Les disappements des déficies existents getties de su d'autragement per maggiers sont gélamérations autritions plus sontennes désaires para l'autragement per maggiers sont gélamérations autritions plus sontennes désaires para le seguine

of management content foreign dates for full can the set failure de plate in the content of the

### Milimani salma

direct contraction de place.

We de la procession de conserver centre preventadorité, le followent les discriptions que des récesses de la rection de la formation de la rection de la r

Commission of the commission o



SCHEMA relation village-expected public



CHEWA deductor-especia public

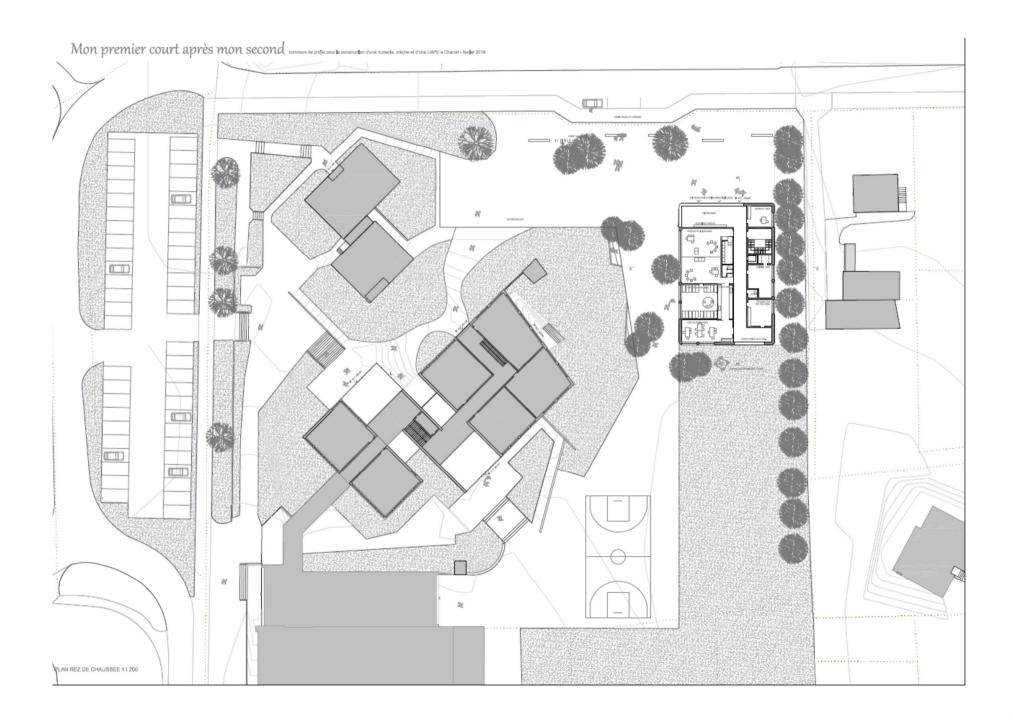


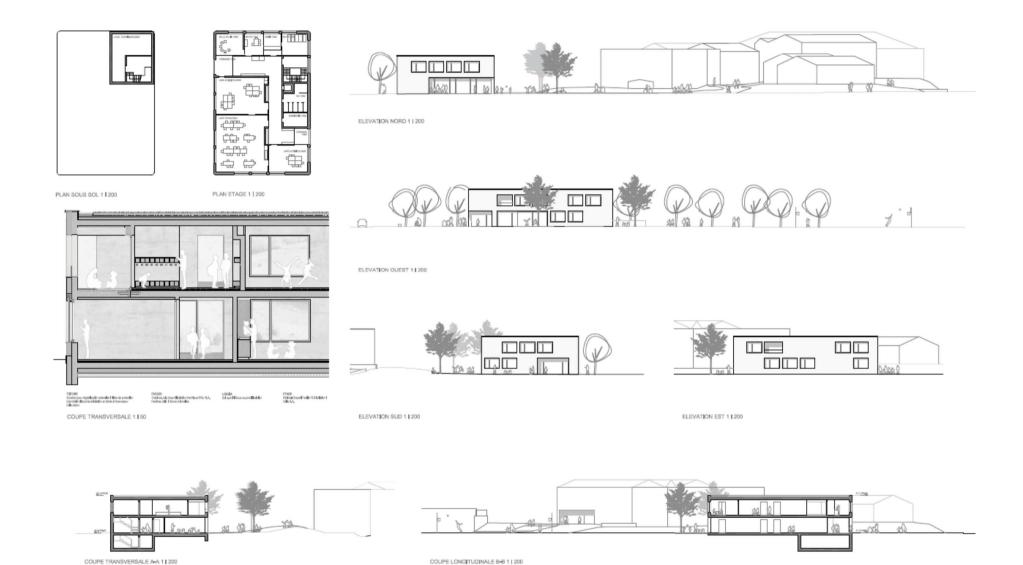
EMA hardwon sous galon .



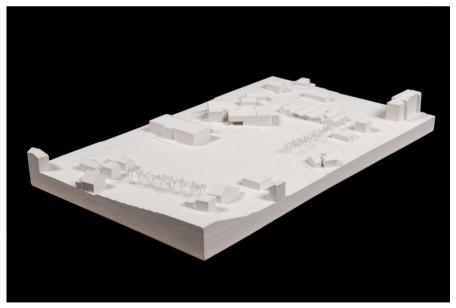
SCHEWA odentedor











N° 4 Une souris verte Fr. 2'000.-

Auteurs : Schaer Saudan architectes SA

Av. du Gd-St-Bernard 63

Martigny

**Collaborateurs:** 

Schaer Béatrice Saudan Stéphane Dubuis Isabelle





plan du rez-de-chaussée 1/200

plan de situation 1/500

le projet propose un volume indépendant de l'école qui marque un autre tempe par un autre lleu dans le quotidien des enfants, en relation directe, de plain-pled, avec les espaces

le volume al'impiante sur la rue des grande-praz, parallèlement à celle-ci, avec une façade continue sur l'alignement qui construit la limite et vient ainsi cicre la parcelle communale lout

la construction en s'alignant eur la rue des grands-praz est paralièle à l'auxe de la vallée et

In topode reprend in figure activitypique de la maleon sivor des tribures multiplies à deux pare qui se séptime pour définir les volumes qui sétémet dans la protondeur du terrats la developpement de la toture permet de dégager de l'aspecus su desenue avec des volumes définir comme des maleons judoposées dont les sur-husileurs acrd autort de respirations avec un control protojue et Bernitgies acros.

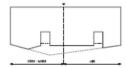
la façade sur rue est continue ; elle se présente comme une limite percée d'ouvertures alors is signite et ne est contrair, less es presents contrair uns simple probles d'ouvertires activi que les espaces solvantes plus l'inventer de globiniquement au suches sinc le fertain command. In fiquide sur nue et les faqués intérnés sont percises de descriptions d'ouvertires est l'est exvirates de vous qui persental la laqués et olte factions handballes qui permiséral de se projeter sen l'incérieur en s'y indistant; l'es couvertires sur les pation et sur le termit outremunic autre contraire de l'est termit décise.

dans un même volume, les fonctions de la créche-numerie et de l'uspe sont clairement elipante de part et d'autre de l'entrée mais se rejoignent avec les salles à manger disposés au centre.

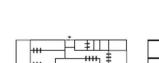
lacole se fait par un large percement dans la façade nont-ouest en relation directe avec le hall principal qui oriente soit sur l'uspe, soit aur la criche-numerie et permet encore d'accèder directement à la cuieine qui niunit les espaces de repas pour les deux unités. le hall est éclairé par un jour pénithal qui invite à tranchir l'ertirée.

l'intrité de la créche-numerie set élocirée et propose un dépayement pour la perage des poussettes sourt d'acorder à l'espace certeir qui acousile le vestion et distribus au monfouset la marsée et au subset et autouset la créche sind que le réféctive qui finance autoet les expans prépayement propriées avent largoment course sur l'espace centre par des étrages ryfrirée par la structure purisues qui blessert une controllui évaluit le los expermentant un disconserent acoron des actifiés.

Le partie et discons du l'expans partier la d'exis le professer de forégales de vide la créche : Il permet un édairage naturel de ose expanse et une travellion vere l'existince par un expans abrilé du veri.





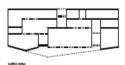


sepaces de vie s'ouvrent généreusement sur l'espace de distribution.

l'échès de l'uspe se fait par un vestiaire covert sur le hail principal qui permet également d'accèder directement aux réflections, le vestiaire set échès notansissement par un pais sur inquisi d'accès le bussus implanté sur la façois nont-coussil. Les locusso de l'appe sont distribule sur un espece central que set legale eté appensent disposés un pais, nomme pour le créche-ganterie, les

les patios et les sepaces de repas s'ouvrent complétement au sud-est, sur le terrain communal, avec un deck en bois qui prolonge ces

expaces à l'abri d'un généreux avant-toit pilesé qui, par sa géomètrie, répond aux éléments du territoire et ombre la tapade



### aménagements extérieurs

seion le bureau hydrologique consulté, le danger est constitué par une inondation centennale

eacor so comes o processor comercia e de cargos es comescar par os comercias existigua, sema direger de propagation de vargas.

en case d'innocidation statiqua, le phésiconises louche tant l'intérieur que l'existérieur et les pressions sont alrei deplitates ce qui grandit la elicurité structureller, le dimensionnement de a structure doit coproduiri d'inn contrôle.

um au moname una compositat dels controls.

Il in gestion du risque hydrologique des classes qui senont ambragées dans le billimente scidant su me-de-chaussée inférieur peut donc être résolue par une planification de l'évacuation en duples (à l'étage de l'école) en améliorant la luison de one salles unes les étages et permet ainsi de renoncer à la dique existante.

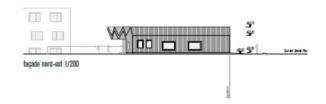
le terain est almé entièrement améragé dans le prolongement du terain communel ; les exposes phratifs de l'uspe ait de la rolche sont distintés per une côture. Le suppression de la digue permet également d'amérager un chemin de liaison d'indré le long du bilitreme soldant extre l'ules de jeu de l'école et le nouveau bilitremet.

otté rue, l'entrée set manqué par un soi en béton qui accuelle 2 bance et franchit la différence de niveau (20cm) avec un légère rampe; pour le surplus, le bâtiment se démanque de la rue par une bande de végétation.





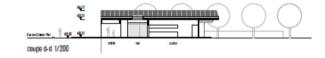














vue façade sud-est



vue façade nord-ouest

pour atteindre les objectifs de développement durable et disconomis de la construction, une mise en œuvre elimpie de matérieux naturels renouvelables et recyclatiles, sans érranstions nouves est proposée. Les matérieux utilises and discienter dispondées et peu couteur; la plus-value est apportée par le traveil de mise en ouvre qui bleifficie develament à l'acconomis locals.

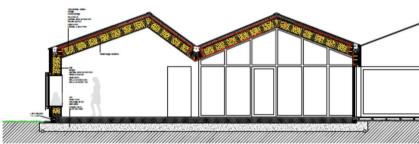
Is construction set constituée d'un radier en béton locié sur lequel se dresse une étruture en bole lociés avec des meglésages en botés de palle et prolégée des triempéres par une paus métolique ; les porte beneriques de la étaches sent métolisés par une envolupe complémentaite en parenual ce laise de los le. 1 Métoles, le patile est revêtes d'un endut en larre qui apt comme régistate de l'humités, la tern sésubret de l'excusation de distès pour fendré de cons. Envolupes de souves à la d'étache de vapeur.

Repaixeur des bothes de palle (Sfort) induit une houteur stellique de la structure de bothurs qui permet de franché d'importanties portière; i a structure de la tobure est alteré reprise donne le sere de la partie, par les pignores el les portions interindiques el liferie comprisement les expesses entre les pares, cisé est constituit de cualeures prisibilityale en parmessant à ples el exiliens donn bequais sont inafété les bottes de polle, une partie des caleures as tribute en absorbate primiser.

Permitjus in confection présente de très houtes qualités leclories (» 0 til pour les murs et la bibura). In radier appeant, procé et cit a, garanti une bonne tranta trammique. In the diffuge est asserté pur une pompa à d'autier air-leus révenible qui permet de infrabibil les bouce es été aux els habitures de l'aux de la raque présentaje, la dédictation du chauftage et du infrabibilement es les par le soit, d'endement dans la radier. Les countraine des laçades sont dipipiles de atoms exidérant d'entraigne pour lette les surdantes de roinée la luchte national.

vertifation
l'abbence de poluziete intérieure, la régulation de fruntidité per les endaits en lans, les volumes généreux et
les nufrices de vertifation naturale aufflecnies permetient une sération naturale des expaces. budable, de
petites installations discertralisée de vertifation seus solutings de challes peuvent dins installace en

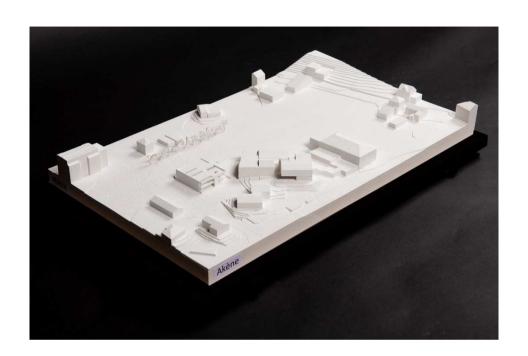
in structure planete de la tollure permet l'installation de parmeaux solaires photovoltalques sur les pane aud-cuest pour une surface totale de plus de 400m2 pour une puissance d'environ 70fex.



coupe 1/50



vue intérieure





N° 6 Akène Fr. 2'000.-

Auteurs : Fabrice Franzetti bureau d'architecture SA

Rue de la Fusion 2 1920 Martigny

# **Collaborateurs:**

Roduit Yann Colomb Erika Bussien Sophie





VUE DE LA RUE DES GRANDS-PRAZ



VUE DU PARVIS D'ENTREE DE L'ECOLE

# IMPLANTATION ET VOLUMETRE :

- Le nouvelle créche-UAPE s'implante en limite sud-ouest du périnêtre, compéléuet les trusts bâtis existents : maison de commune, créche-UAPE/biblisthéque et parvis d'entrée de l'école primaire.
- Cette implantation laisse l'âre toute la partie nurd-est, pour des manifestations gonctuelles nu de l'otures constructions.
- L'étileugéaité des constructions et orientations ser le site condutent à « calmer le pau » : le projet reprend d'appenent de le bar des Grands Prax. C'est un visiter compact, un cubie de 21 m de cibil, évails paux accasible le parche. L'expression et le revitement de facele sont, dons set esprit, en accard avec l'extension de l'étaire visible.



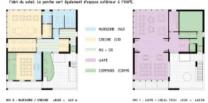
### ESPACES SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE :

«Les cheminements et vues relient l'ansanélle des fanctions coolaires et parascrobires. Le girièreux parche d'archie dislague avec le place d'accuail du sithe en venent de la file des Grands Prax. Ce porche se prolonge devant la lequide des salles à energier, canne fermans et grandschies soldars.



### ORGANISATION:

- La crécha-narseria el l'LWPE sort à deux niveaux détérents, distribués par la parche d'entrée, dans lequel est situit le bornaul/acsel. Cet parmet une petition optimité des thus de ces deux « cientités » différentes, ainsi gain centrité des accès.
- As NV 9, la nurserie est indépendante de la créche. S l'exception des repus pris en carmon avec le personnel.
- Le NV 1 accept le l'UAPE. Les sates d'activités et repas peuvent être réunies, créant ainsi un seul espace d 206 et 2 scano de hilliment se d'artivités entérieures formemes carátés. Il
- Les espaces extérieurs de la créche-nurserie, liés aux locaux d'activités, se situent « sous le vent » et l'Abril de caled les auchs part écoloment d'access authorises à 178405.



### ECONOMIE DU PROJET :

- La volumètrie se veut single, l'organisation rationnelle. Le système structurel en résultant est écanomique et le regions planchers/facades availlageux.
- La cote d'altitude, as rivese du terrain à 460 n, et l'absence de sess-sel, évitent des mesures fediviques soldreces : condinction dées la nagion consecte de proteins deathe les onces du finite. Le trais cestant à cet ritter del requisit, ser le sond-vases, par en single naver de éten belance.
- Ceta étant, avec un indure bâti de 2008 nã environ, et un celt platend fixé à Fr. 2008/001... TRC CFC 1 à 9, le priumã nacionar admissible, de Fr. 1906...h30, pourza être respectà il correspond en effet aux ratius supériours applicables por et type d'effectivien.

**AKENE** 

